

ANNEXE : GRILLE TARIFAIRE DES HONORAIRES RT PATRIMOINE IMMO

1 – Honoraires : Règles et Limites

Les honoraires MANDAT LOCATION HABITATION :

- Visites, constitution du dossier, rédaction de bail, état des lieux : 11.00€ TTC/m² pour le locataire (dont 3€/m² pour l'état des lieux) + 11.00€ TTC/m² pour le propriétaire (dont 3€/m² pour l'état des lieux)

Les honoraires MANDAT LOCATION COMMERCIALE - PROFESSIONNELLE :

- Visites, constitution du dossier, rédaction de bail, état des lieux : 15% du loyer annuel TTC à la charge du locataire + frais de dossier 300€ TTC à la charge du locataire.

Les honoraires MANDAT VENTE ou RECHERCHE HABITATION calculés sur la valeur du bien. Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf exception prévue au mandat.

Honoraires à la charge du vendeur :

- De 0€ à 200 000€ sont de 10% TTC avec un forfait minimum de 10 000€ TTC
- De 200 001 € à 300 000€ sont de 9% TTC
- De 300 001€ à 400 000€ sont de 8% TTC
- De 400 001€ à 500 000€ sont de 7% TTC
- De 500 001€ à 600 000€ sont de 6% TTC
- Au delà de 600 001€ sont de 5% TTC

Les honoraires MANDAT VENTE - RECHERCHE COMMERCIALE - PROFESSIONNELLE calculés sur la valeur du bien. Les honoraires sont soit à la charge du vendeur, sauf exception prévu au mandat.

Honoraires à la charge du vendeur :

- De 0€ à 500 000€ sont de 10% TTC avec un forfait minimum de 10 000€ TTC
- De 500 001 € à 1 000 000€ sont de 9% TTC
- Au delà de 1 000 001€ sont de 8% TTC